

Cote du document: WGG 2016/4/INF.1  
Date: 11 février 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Synthèse des délibérations de la quatrième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

### Note aux Gouverneurs

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ra it Pertev  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

#### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du  
Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance – Quatrième réunion  
Rome, 20 janvier 2016

---

Pour: Information

## Synthèse des délibérations de la quatrième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

1. La quatrième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance s'est tenue le 20 janvier 2016 au siège du FIDA. Y ont participé les membres des pays suivants: Angola, Argentine, Danemark, États-Unis, Indonésie, Italie, Pakistan, République bolivarienne du Venezuela et Royaume-Uni. Les représentants de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Canada, de la Chine, de l'Espagne, de la France, de la Norvège, de la République dominicaine, du Soudan, de la Suisse et du Yémen y ont assisté en qualité d'observateurs.

### A. Ouverture de la réunion

2. Avant d'entamer les discussions, Son Excellence Claudio Rozencwaig (Argentine), président du groupe de travail, a informé les participants de la disparition récente du vice-président du groupe de travail, M. Tazwin Hanif (Indonésie). Il a exprimé la peine que lui inspire cette triste nouvelle et a demandé à la délégation indonésienne de transmettre à la famille de M. Hanif les profondes condoléances des membres du groupe de travail, de la direction du FIDA et du président.

3. Le président a donné un aperçu du calendrier envisagé pour le groupe de travail tel qu'il figure dans son plan de travail<sup>1</sup>. Il a également informé les participants de la réception du projet de rapport établi par le consultant international sur la gouvernance, M. Emmanuel Maurice. Le rapport serait d'abord disponible en anglais avant d'être publié le 2 février dans les quatre langues officielles comme document en accès réservé aux membres. Les membres auraient la possibilité de présenter leurs observations dans un délai de deux semaines.

4. Le Secrétaire du FIDA a communiqué un résumé de la troisième réunion formelle du groupe de travail, ainsi que des informations sur le calendrier révisé des produits attendus du consultant.

### B. Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour de la réunion est adopté sans modifications.

### C. Examen du processus de reconstitution du FIDA

6. Le consultant international sur la gouvernance est revenu brièvement sur certaines questions pertinentes pour le processus de reconstitution et les éventuelles implications d'une prolongation du cycle de reconstitution soulevées lors de la réunion de décembre. Il a aussi été question des discussions et des décisions concernant les cycles de reconstitution dans d'autres institutions financières internationales (IFI).

7. Monsieur Maurice a souligné qu'une prolongation du cycle de reconstitution pourrait avoir un effet positif, négatif ou neutre sur les niveaux de reconstitution, l'adéquation des fonds, l'efficacité et le coût du processus de reconstitution et le dialogue avec les membres. Il a précisé que réduire le nombre des réunions de consultation de quatre à trois dans un cycle de reconstitution de quatre ans permettrait de réaliser des économies, quoique dans une mesure limitée, et a réaffirmé que la question devrait être examinée dans le cadre d'une réforme plus large du processus de consultation. Il a suggéré d'envisager une prolongation du cycle de reconstitution des ressources du FIDA en coordination avec des IFI comparables, comme le Fonds africain de développement (FAD) et l'Association internationale de développement (IDA).

---

<sup>1</sup> WGG 2015/3/L.2/Rev.1.

8. Le Directeur du Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources (PRM) a informé les membres que le FIDA travaillait déjà en coordination avec d'autres IFI sur les questions de reconstitution. À cet égard, les exemples du Fonds asiatique de développement et du Fonds européen de développement comme agences ayant des cycles de quatre ans qu'a fournis le consultant ne sont peut-être pas des éléments de comparaison valables compte tenu de la nature bien particulière de ces institutions. Il a convenu qu'une reconstitution quadriennale ne permettrait de réaliser que des économies de coûts limitées et il a fait observer qu'on pourrait peut-être obtenir le même résultat en organisant moins de réunions au cours des consultations sur la reconstitution. Malgré l'avis que les effets d'un plus long cycle de reconstitution serait difficiles à prédire, il a résumé les préoccupations de la direction quant à un dialogue réduit avec les membres et les risques de découplage du processus de reconstitution du FIDA avec les deux autres IFI similaires. Il a recommandé que:
- i) toute prolongation soit envisagée dans le contexte d'une réforme plus globale impliquant la coordination de la prolongation des périodes de reconstitution des ressources avec d'autres IFI, l'IDA jouant éventuellement un rôle moteur; et
  - ii) les reconstitutions se concentrent sur un nombre limité de questions stratégiques.
9. Certains des points de vue exprimés par les membres sont résumés ci-dessous.
- Bien que certains membres aient appuyé la prolongation du cycle de reconstitution à quatre ans, d'autres ont exprimé leurs préoccupations concernant l'impact négatif d'un cycle plus long sur le niveau des contributions, surtout si l'on tient compte des difficultés actuelles rencontrées pour atteindre l'objectif fixé pour FIDA10.
  - En réponse à la proposition d'un membre visant à prolonger le cycle de reconstitution à quatre ans à titre expérimental et à revenir à trois si nécessaire, le consultant a déconseillé vivement cette option en raison des difficultés impliquées dans le processus.
  - Certains membres ont suggéré d'envisager la reconstitution comme un "tout", la longueur du cycle n'étant qu'un élément parmi d'autres; les discussions devraient donc aussi porter sur l'efficacité et l'efficacité du processus de consultation. Sur ce point, tout en félicitant la direction du FIDA pour les progrès notables qui ont été réalisés, en particulier concernant les deux dernières reconstitutions, il a été suggéré qu'il y avait encore matière à amélioration, notamment en ce qui concerne la nécessité pour les États membres d'avoir une image plus claire des résultats des processus de reconstitution.
  - La perspective de réaliser des économies en prolongeant le cycle de reconstitution a été bien accueillie, même s'il a été admis que ces économies seraient limitées.
  - Quant aux préoccupations de la direction au sujet d'une éventuelle réduction du dialogue, un membre a suggéré de recourir davantage au Conseil des gouverneurs comme forum de consultation.
  - L'idée a été exprimée que la direction devrait avoir un dialogue franc et ouvert avec chaque État membre, ainsi qu'avec la institutions sœur, sur les conséquences possibles d'un cycle plus long. Concernant la suggestion d'harmoniser l'action avec les autres IFI et d'établir un dialogue avec elles sur cette question, un membre a souligné que les groupes de travail sur la gouvernance équivalents de ces institutions avaient déjà achevé leurs tâches. Leurs périodes de reconstitution étaient sur le point de commencer et c'est

pourquoi ces groupes de travail ne seraient pas rétablis peut-être avant la fin de la reconstitution. Il a également été estimé qu'il serait avantageux pour le FIDA de prendre l'initiative dans ce domaine et de se différencier des autres institutions, en particulier des institutions financières internationales de plus grande taille.

10. En conclusion, il a été décidé que certaines des questions figureraient dans une annexe au prochain projet de rapport du consultant pour permettre aux membres de fournir leurs points de vue sur une éventuelle prolongation du cycle et de faire part de leurs observations sur le projet de rapport lui-même.